
Chapitre VIII

Examen des questions relevant de la responsabilité du Conseil de sécurité à l'égard du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Table des matières

	<i>Page</i>
Note liminaire	281
Afrique	
1. La situation concernant le Sahara occidental	283
2. La situation au Libéria	288
3. La situation en Somalie	299
4. La situation en Angola	311
5. La situation concernant le Rwanda	336
6. La situation au Burundi	346
7. Lettres datées des 20 et 23 décembre 1991, émanant des États-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	352
8. La situation en Sierra Leone	355
9. La situation dans la région des Grands Lacs	378
10. La situation concernant la République démocratique du Congo	384
11. La situation en République centrafricaine	440
12. La situation en Afrique	447
13. La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie	457
14. La situation en Guinée-Bissau	468
15. La situation en Guinée à la suite des attaques survenues récemment à la frontière avec le Libéria et la Sierra Leone	475
16. Résolution 1054 (1996) du Conseil de sécurité du 26 avril 1996	480
17. Lettre datée du 30 avril 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	481
18. Renforcement de la coopération entre le système des Nations Unies et la région de l'Afrique centrale pour le maintien de la paix et de la sécurité	483
19. Lettre datée du 29 novembre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Tchad auprès de l'Organisation des Nations Unies. . . .	485
20. La situation en Côte d'Ivoire	486
21. Lettre datée du 2 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies	495
22. Région de l'Afrique centrale	496
Amériques	
23. La question concernant Haïti	499

Asie

24. La situation au Timor-Leste	500
25. La situation au Tadjikistan et sur la frontière tadjiko-afghane	547
26. La situation en Afghanistan	549
27. Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies	575
28. Lettre datée du 10 novembre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente des Îles Salomon auprès de l'Organisation des Nations Unies	580

Europe

29. La situation à Chypre	540
30. Questions concernant la situation dans l'ex-Yougoslavie	543
A. La situation en Bosnie-Herzégovine	543
B. La situation en Croatie	560
C. Questions concernant la situation dans l'ex-République yougoslave de Macédoine	562
D. Questions concernant le Kosovo	565
E. Exposé de M. Carl Bildt, Envoyé spécial du Secrétaire général dans les Balkans	588
31. La situation en Géorgie.	591

Moyen-Orient

32. La situation au Moyen-Orient	600
A. Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement.	600
B. Force intérimaire des Nations Unies au Liban et évolution de la situation dans le secteur Israël-Liban	601
33. La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.	605
34. Questions concernant l'Iraq	635
A. La situation entre l'Iraq et le Koweït	635
B. Mesures visant à faire face à la situation humanitaire en Iraq	688
35. Lettre datée du 5 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies Lettre datée du 5 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies	690

Questions d'ordre général

36. Questions concernant les Tribunaux internationaux.	692
--	-----

A.	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	
	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994.....	692
B.	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.....	701
C.	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994.....	704
37.	Questions concernant le maintien de la paix et de la sécurité internationales.....	707
A.	La responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales.....	707
B.	Maintien de la paix et de la sécurité et consolidation de la paix après les conflits.....	708
C.	Maintien de la paix et de la sécurité : aspects humanitaires des questions dont le Conseil de sécurité est saisi.....	711
D.	La responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales : le VIH/sida et les opérations internationales de maintien de la paix.....	714
E.	Veiller à ce que le Conseil de sécurité joue un rôle effectif dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, en particulier en Afrique.....	720
38.	Le sort des enfants en temps de conflit armé.....	725
39.	Questions concernant le terrorisme.....	735
A.	Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme.....	735
B.	Séance de haut niveau du Conseil de sécurité tenue à l'anniversaire du 11 septembre 2001 : actes de terrorisme international.....	763
C.	Séance de haut niveau du Conseil de sécurité : lutte contre le terrorisme.....	763
40.	Promotion de la paix et de la sécurité : assistance humanitaire aux réfugiés en Afrique.....	765
41.	Protection des civils en période de conflit armé.....	767
42.	Questions concernant les armes de petit calibre.....	782
A.	Armes de petit calibre.....	782

B. Prolifération des armes légères et de petit calibre et mercenariat: menaces contre la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest	787
43. Rôle du Conseil de sécurité dans la prévention des conflits armés	790
44. Protection du personnel des Nations Unies, du personnel associé et du personnel humanitaire dans les zones de conflit	793
45. Questions générales relatives aux sanctions	795
46. Les femmes et la paix et la sécurité	800
47. Questions concernant le maintien de la paix	806
A. Pas de sortie sans stratégie	806
B. Renforcement de la coopération avec les pays qui fournissent des contingents	808
C. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix	811
D. Opérations de maintien de la paix des Nations Unies	812
E. L'importance de la lutte antimines pour les opérations de maintien de la paix	815
48. Consolidation de la paix : vers une approche globale	817
49. Prix Nobel de la paix	820
50. Questions concernant la sécurité alimentaire	821
A. L'aide alimentaire dans le contexte du règlement des conflits : Afghanistan et autres régions en crise	821
B. La crise alimentaire en Afrique, menace à la paix et à la sécurité	822
51. Système de certification du Processus de Kimberley	825
52. Le Conseil de sécurité et les organisations régionales face aux nouveaux problèmes qui menacent la paix et la sécurité internationales	825
53. Rôle du Conseil de sécurité dans le règlement pacifique des différends	827
54. Mission du Conseil de sécurité	829
55. Justice et état de droit : le rôle de l'Organisation des Nations Unies	835
56. Exposés	838

Note liminaire

Le chapitre VIII du *Répertoire* se concentre sur le fond de chacune des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité qui ont trait à sa responsabilité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'examen de la totalité des débats consacrés par le Conseil à chaque point de son ordre du jour donne une idée générale de son contexte politique¹. Les questions examinées sont, en gros, celles qui peuvent être considérées comme relevant des Chapitres VI et VII de la Charte.

Le chapitre VIII, qui rend compte dans leurs grandes lignes des débats du Conseil sur les questions inscrites à son ordre du jour, forme un cadre dans lequel peuvent être examinés les faits nouveaux concernant la procédure présentés aux chapitres I à VII ainsi que les débats de caractère juridique et institutionnel qui font l'objet des chapitres X à XIII. Le chapitre VIII examine également les aspects de fond de la pratique du Conseil qui ne sont pas traités dans d'autres chapitres du *Répertoire*.

Pour plus de commodité, les questions sont présentées par région; il existe aussi une catégorie portant sur les questions générales. Au sein de chaque région, les questions sont évoquées dans l'ordre dans lequel elles ont été inscrites à l'ordre du jour du Conseil.

Généralement, les différentes sections du présent chapitre rendent compte des débats concernant un point spécifique de l'ordre du jour. Exceptionnellement, pour améliorer la cohérence du texte, plusieurs points ont été regroupés sous une rubrique intitulée « Questions relatives à ... ».

Les informations présentées au chapitre VIII sont issues des séances officielles du Conseil, et comprennent des résumés des déclarations faites au Conseil et de tous les documents du Conseil, notamment les rapports et les lettres, auxquels il a été fait référence au cours des séances². Ce chapitre propose également des résumés de toutes les décisions qui ont été adoptées pendant ces séances officielles du Conseil³.

Chaque section est présentée en fonction des décisions adoptées par le Conseil au sujet d'un point spécifique de son ordre du jour. Il est rendu compte sous la rubrique pertinente de toutes les réunions ayant débouché sur lesdites décisions. Les réunions qui n'ont pas débouché sur une décision sont regroupées sous l'intitulé « Délibérations ».

¹ Le *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* rend compte des réunions formelles et des documents officiels du Conseil de sécurité. Certaines des questions évoquées dans le présent chapitre ont également été discutées lors de consultations informelles entre les membres du Conseil.

² D'autres documents relatifs à un point spécifique mais qui n'ont pas été mentionnés lors d'une réunion officielle du Conseil sont énumérés dans le rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale.

³ Les résumés sont basés sur ceux présentés dans *Index des actes du Conseil de sécurité*.

Lorsque le Conseil inscrit un nouveau point à son ordre du jour, la section rendant compte du premier examen de ce point porte l'intitulé « Débats initiaux ».

Certaines réunions ont été regroupées, et un aperçu de tous les faits nouveaux survenus lors de ces séances est fourni. Dans certains cas, les résolutions similaires, concernant en général le renouvellement du mandat d'un organe subsidiaire adopté sans vote, ont également été regroupées; on trouvera dans ce chapitre un bref aperçu de leurs principales dispositions.

Les rencontres avec des pays qui fournissent des contingents à une mission de maintien de la paix sont traitées à la rubrique qui couvre cette mission.

Les informations relatives aux séances officielles tenues à huis clos sont fournies dans une note de bas de page à la séance publique ultérieure.

Sauf mention contraire, les représentants des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ont été invités à participer aux débats du Conseil l'ont été au titre de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire, et tous les autres intervenants ont été invités au titre de l'article 39⁴.

Sauf mention contraire, les projets de résolution ont été élaborés au cours des consultations préalables du Conseil.

⁴ Voir chapitre III pour de plus amples informations.